

Arc de l'Innovation : Paris et Orange signent une convention de partenariat de fibrage

Les sites de l'Arc de l'innovation seront fibrés grâce à un partenariat entre la Ville de Paris et Orange. Un geste fort pour mettre le numérique au service des entrepreneurs.

Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, et Jérôme Barré, Directeur Orange Ile-de-France, ont signé jeudi 7 janvier une convention de partenariat prévoyant le raccordement et l'offre d'accès des entreprises hébergées sur les sites de l'Arc de l'Innovation à la fibre FTTH.

Ce raccordement permettra de mettre à disposition la fibre très haut débit pour les jeunes entreprises innovantes hébergées dans les lieux d'innovation parisiens – incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, lieux tiers, etc – situés sur un territoire allant de la porte Pouchet à la porte de Vanves, de Saint Ouen à Malakoff, en passant par l'Est.

Paris est la première grande métropole mondiale à avoir déployé la fibre horizontale à 100%. Cette dynamique vient s'ancrer dans le projet territorial de la Ville de Paris, celui de l'Arc de l'Innovation, annoncé le 17 décembre dernier par la Maire de Paris, et qui a pour objectif d'effacer la frontière urbaine que constitue le boulevard périphérique, et de changer le regard et les représentations sur ces territoires, afin qu'à l'heure de l'avènement de la métropole, ils deviennent aussi des centralités du Grand Paris.

« Le partenariat signé ce jour va permettre d'accélérer la diffusion d'une offre de services de très haut niveau aux entreprises innovantes et leur permettre ainsi de travailler avec les outils les plus pointus. Investir dans l'Arc de l'Innovation, c'est accompagner sa transformation en misant sur l'innovation. Investir dans l'innovation, c'est développer les nouvelles économies créatives et contributives », explique Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

« Orange est pleinement engagé dans le déploiement des réseaux Fibre Très Haut Débit, facteur de compétitivité et d'attractivité pour les territoires et les entreprises. C'est l'un des axes mobilisateurs de notre projet d'entreprise : Essentiels2020. La signature de ce partenariat confirme la volonté d'Orange d'être un acteur important de l'innovation et du développement économique», précise Jérôme Barré, Directeur Orange Ile-de-France.

Contacts presse :

Ville de Paris : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Orange : Philippe Wolak / philippe.wolak@orange.com / 06.08.85.12.65